

un peu comme une organisation chapeau, qui organise des sommets des Amériques.

Une des grandes faiblesses dans le système de protection des droits de l'Homme qui a été construit à l'Organisation des États américains, un handicap très sérieux : les deux grands pays d'Amérique du Nord n'y participent pas vraiment. Les États-Unis n'ont jamais ratifié la Convention américaine des droits de l'Homme, donc ne se soumettront pas à ce contrôle international. Le Canada a signé la convention, mais ne l'a toujours pas ratifiée. C'est tout à fait regrettable. Le système interaméricain de protection des droits de l'Homme, avec la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, pourrait être un système très valable et efficace comme la Cour inter-européenne des droits de l'Homme, mais il souffre de plusieurs maux : il souffre de cette marginalisation, il souffre de la non-participation des deux pays riches de l'Amérique du Nord, il souffre aussi d'un manque chronique de crédits, de moyens, qui explique entre autres la lenteur des procédures. Quant au fond, il y a des jugements de la Cour interaméricaine que je trouve extrêmement positifs, mais il faut donner à ce système les moyens qui lui permettent de fonctionner convenablement.

SOCIOBIOLOGIE

RV : Quelques tendances, je donne un exemple : la revue américaine *The National Interest*, supposée intellectuelle et dont

déclarés *persona non grata*. À mon avis, c'est d'une affligeante stupidité. Le même journal a livré une série d'éditoriaux à l'occasion de l'anniversaire de la convention sur les droits de l'enfant, mais anti-droits de l'enfant.

Certaines idées que nous considérons comme acquises et généralement acceptées, comme l'idée de droits de l'Homme, ne le sont peut-être plus. Je crois qu'il faut se battre sur le plan des idées. J'espère que ceux qui ont une vision humaniste, une vision qui met au cœur des préoccupations l'Homme et sa dignité, j'espère que ceux-là vont gagner. Non seulement il y a certaines doctrines d'extrême droite qui reviennent en force, mais il y a des sciences comme l'éthologie humaine...

RV : ... Des sciences?

PL : En tout cas, des doctrines extrêmement dangereuses, parce qu'on essaie de tirer, du comportement des animaux, des conclusions sur le comportement humain. Le biologiste autrichien **Konrad Lorenz*** a écrit il y a longtemps déjà, mais il a des disciples. Au temps du nazisme, il n'a pas été inquiété. Il y a eu d'autres prix Nobel, entre les deux guerres : **Alexis Carrel***, avocat de l'État de Vichy et de l'eugénisme racial et social, ou Richer...

RV : ... pendant longtemps discrédités...

PL : ... À l'époque, tout à fait considérés. On aurait dû bien lire ce qu'ils avaient écrit. C'est étonnant qu'ils aient eu le prix Nobel, parce que les deux préconisaient une médecine d'élimination [l'eugénisme]. Les théories de Carrel [avancent] qu'il y a

Certaines idées que nous considérons comme acquises et généralement acceptées, comme l'idée des droits de l'Homme, ne le sont peut-être plus. Je crois qu'il faut se battre sur le plan des idées.

le directeur du conseil d'administration est Conrad Black*. Je lis, dans la livraison d'hiver 2000, un article qui affirme, sans blague, que le seul droit de l'homme est le droit de prendre compagnie, se tailler une place dans la nature et avoir des enfants. Dans des recueils actuels de science politique et juridique, on voit, autre exemple, des réhabilitations de personnages comme le juriste nazi Carl Schmitt*, un théoricien de l'État intégral de Hitler, un des auteurs des lois raciales de Nuremberg. Comment peut-on combattre ces tendances à mon avis nouvelles et virulentes?

PL : Je suis tout à fait au courant. D'abord, sur les droits de l'Homme. Je crois qu'aujourd'hui, si on veut savoir ce que sont les droits de l'Homme, c'est très facile. Il y a des textes internationaux : la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les pactes des Nations unies sur les droits civils et politiques et sur les droits économiques, sociaux et culturels...

RV : Tout à coup, on voit ces déclarations contestées...

PL : C'est vrai dans une certaine presse, même canadienne. Il suffit de lire certains éditoriaux du *National Post* qui sont très anti-communauté internationale, anti-droits de l'Homme. Lorsque le Canada s'est fait critiquer par des comités des droits de l'Homme des Nations Unies par rapport, par exemple, à certaines pratiques en matière de déportation, d'expulsion, le *National Post* a publié un éditorial que j'ai distribué à mes étudiants comme exemple d'un esprit étroit, chauvin et ringard, intitulé *UN Silly Season* [Saison de bêtises à l'ONU]. L'article préconisait que tous les membres d'organes de l'ONU qui osent critiquer le Canada y soient

du matériel humain inférieur qu'il faut éliminer, et il a parlé de gaz avant les Nazis.

Pour Konrad Lorenz, je suis surpris que les gens ne l'aient pas lu de plus près. Peut-être que ce qu'il dit des oies et des canards est très intéressant, mais il a écrit aussi des choses extrêmement dangereuses qui ont de nouveau cours. Par exemple, je cite de mémoire, il écrit que toutes ces idées abstraites, l'égalité, les droits de l'homme, ce sont des idées qui ont expulsé l'homme du Paradis où il pouvait impunément suivre ses instincts naturels. C'est une pensée extrêmement dangereuse. Vous avez, par exemple, aujourd'hui en Allemagne, un des disciples de Lorenz, **Eibesfeld***, qui écrit de nouveau, en se fondant sur le comportement des animaux, que nous sommes tous génétiquement programmés pour la xénophobie.

À mon avis, ces doctrines pseudo-scientifiques remettent à l'honneur toutes sortes de doctrines inégalitaires, racistes, xénophobes, et je crois que là aussi il faut être extrêmement vigilant. Ces éthologistes humains s'expriment avec beaucoup plus de force qu'il y a dix ou vingt ans. Il y a une attaque surtout contre un volet des droits de l'Homme que je considère comme essentiel. Je considère les droits de l'Homme comme indivisibles. L'attaque qui vient de l'idéologie panéconomique est dirigée surtout contre les volets des droits économiques, sociaux et culturels. Ces droits-là sont partie intégrante des droits de la personne. Si vous vivez dans la misère, même la jouissance de droits civils et politiques tels que la liberté d'expression peut devenir extrêmement théorique. □